

Rapport financier trimestriel

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

31 décembre 2016

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Table des matières

31 décembre 2016

	<u>Page</u>
Aperçu de la Société	1
Résultats trimestriels	2 – 4
Analyse des risques	4
Rapport sur l'utilisation des crédits	5
Déclaration de responsabilité de la direction	6
État de la situation financière non audité	7
État des résultats non audité	8
État des gains et pertes de réévaluation non audité	9
État de la variation des actifs financiers nets non audité	10
État des flux de trésorerie non audité	11
Notes complémentaires des états financiers non audités	12 – 20
Informations sur les frais de voyage et d'accueil	21 – 27

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

31 décembre 2016

Le présent rapport financier trimestriel de Marine Atlantique S.C.C. (la « Société ») porte sur la période de neuf mois close le 31 décembre 2016. Il doit être lu en parallèle avec le Sommaire du plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020 de la Société et son Rapport annuel de 2015-2016, qui comprend les états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2016. On peut trouver des renseignements sur la Société, notamment le Rapport annuel et le Sommaire du plan d'entreprise, une fois qu'ils auront été approuvés par le gouvernement fédéral, à www.marineatlantic.ca.

Les états financiers non audités et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes comptables pour le secteur public. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

À titre de société d'État fédérale, Marine Atlantique S.C.C. a le mandat constitutionnel d'assurer un service de traversier à longueur d'année à la fois pour le trafic commercial et des passagers entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port-aux-Basques à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce service assure une liaison essentielle entre la province de Terre-Neuve-et-Labrador et la partie continentale du Canada.

Marine Atlantique S.C.C., qui a son siège social à St. John's (Terre-Neuve), gère des terminaux à Port-aux-Basques et Argentia (Terre-Neuve-et-Labrador) et à North Sydney (Nouvelle-Écosse). La Société assure deux liaisons : un service de traversier quotidien de 96 milles marins maintenu à longueur d'année entre Port-aux-Basques et North Sydney, et un service de traversier saisonnier de 280 milles marins entre Argentia et North Sydney.

Pour s'acquitter de son mandat, Marine Atlantique S.C.C. exploite une flotte composée de quatre traversiers de cote glace : le *Blue Puttees*, le *Highlanders*, l'*Atlantic Vision* et le *Leif Ericson*. La Société fait chaque année rapport au gouvernement du Canada par l'entremise du ministre des Transports.

Pour garantir l'exploitation sécuritaire des navires en mer, Marine Atlantique S.C.C. est assujettie à diverses lois et divers règlements, dont le *Code canadien du travail*, le *Règlement sur la sécurité et la santé au travail (en milieu maritime)*, la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses* et son règlement, la *Loi sur la responsabilité en matière maritime* et son règlement, la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, la *Loi maritime du Canada*, la *Loi sur le cabotage*, le *Règlement sur la sûreté des traversiers intérieurs* et la Partie III du *Règlement sur la sûreté du transport maritime*. La Société est également assujettie à la *Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS)*, le plus important de tous les traités internationaux visant la sécurité des navires marchands.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

31 décembre 2016

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Aperçu de la performance financière de la Société (en milliers de dollars)

	Trimestre clos le 31 décembre 2016						
	Réel	Budget	Exercice précédent	Écart par rapport au budget ¹		Écart par rapport à l'exercice précédent ¹	
				\$	%	\$	%
Revenus	22 249 \$	22 829 \$	22 161 \$	(580 \$)	(3 %)	88 \$	0 %
Charges	50 816 \$	52 494 \$	55 655 \$	1 678 \$	3 %	4 839 \$	9 %

	Période de neuf mois close le 31 décembre 2016						
	Réel	Prévu	Exercice précédent	Écart par rapport aux prévisions ¹		Écart par rapport à l'exercice précédent ¹	
				\$	%	\$	%
Revenus	92 435 \$	92 267 \$	89 811 \$	168 \$	0 %	2 624 \$	3 %
Charges	163 687 \$	174 958 \$	180 955 \$	11 271 \$	6 %	17 268 \$	10 %

¹ Un écart positif correspond à un résultat favorable par rapport aux montants inscrits au budget/comptabilisés pour l'exercice précédent.

Aperçu statistique

	Trimestre clos le 31 décembre 2016						
	Réel	Prévu	Exercice précédent	Écart par rapport aux prévisions ²		Écart par rapport à l'exercice précédent ²	
				N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Passagers	46 990	48 087	48 041	(1 097)	(2 %)	(1 051)	(2 %)
Véhicules de tourisme	17 139	17 524	17 490	(385)	(2 %)	(351)	(2 %)
Véhicules utilitaires	23 377	23 746	23 553	(369)	(2 %)	(176)	(1 %)
Équivalents autos ³	114 007	117 240	114 693	(3 233)	(3 %)	(686)	(1 %)
Traversées	382	382	384	0	0 %	2	1 %

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

31 décembre 2016

Période de neuf mois close le 31 décembre 2016

	Réel	Prévu	Exercice précédent	Écart par rapport aux prévisions ²		Écart par rapport à l'exercice précédent ²	
				N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Passagers	300 291	281 178	294 424	19 113	7 %	5 867	2 %
Véhicules de tourisme	112 418	106 030	108 260	6 388	6 %	4 158	4 %
Véhicules utilitaires	74 684	75 637	75 143	(953)	(1 %)	(459)	(1 %)
Équivalents autos ³	433 098	431 351	429 471	1 747	0 %	3 627	1 %
Traversées	1 416	1 374	1 374	(42)	(3 %)	(42)	(3 %)

² Un écart positif correspond à un résultat favorable par rapport aux prévisions/chiffres de l'exercice précédent.

³ Un équivalent auto ou EA correspond à la longueur moyenne d'une automobile.

Revenus

Comparaison avec le budget

Les revenus de la Société pour le trimestre considéré ont été inférieurs de 3 % aux prévisions budgétaires et ils ont été supérieurs de moins de la moitié de 1 % aux prévisions pour le cumul annuel jusqu'au 31 décembre. Le trafic des passagers a été moins élevé que prévu pour le trimestre mais plus élevé pour le cumul annuel au 31 décembre tandis que les ajustements prévus au titre du supplément pour le carburant n'ont pas été nécessaires à cause de la chute du prix du pétrole.

Comparaison avec l'exercice précédent

Les revenus de la Société pour le trimestre considéré ont augmenté de moins de la moitié de 1 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et les revenus de la Société cumulés depuis le début de l'exercice ont augmenté de 3 % par rapport au cumul annuel jusqu'au 31 décembre de l'exercice précédent. Cette augmentation des revenus s'explique par l'accroissement du trafic des passagers et la hausse des tarifs en général de 2016 qui est entrée en vigueur en avril 2016.

Charges

Comparaison avec le budget

Les charges de la Société ont été inférieures de 3 % aux prévisions budgétaires pour le trimestre considéré et de 6 % à ces prévisions pour le cumul annuel jusqu'au 31 décembre. Le coût du carburant a été moins élevé que prévu, mais les économies réalisées ont été en partie annulées par les pertes subies sur des instruments financiers dérivés liés à des swaps de pétrole brut. Les coûts d'exploitation ont été moins élevés que prévu. Les coûts de la main-d'œuvre et des autres services professionnels ont été moins élevés aussi pour le trimestre considéré et le cumul annuel jusqu'au 31 décembre.

Comparaison avec l'exercice précédent

Les charges de la Société pour le trimestre considéré ont diminué de 9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et les charges cumulées depuis le début de l'exercice ont diminué de

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

31 décembre 2016

10 % par rapport au cumul annuel au 31 décembre de l'exercice précédent. Les droits d'affrètement ont été de beaucoup inférieurs à ceux de l'an passé étant donné que la Société est maintenant propriétaire de trois de ses quatre navires, le *Blue Puttees* et le *Highlanders* ayant été achetés vers la fin de l'exercice 2015-2016. Les charges au titre des avantages sociaux futurs ont diminué à cause de changements aux hypothèses actuarielles. Les frais de carburant ont été moins élevés cette année. Les coûts d'exploitation sont plus élevés en raison de la formation obligatoire et des projets stratégiques. Enfin, les coûts d'amortissement ont augmenté de manière notable à cause de l'achat des navires.

Événements importants

Gare maritime de Bar Harbor

Pendant le trimestre, la Société a signé un contrat de trois ans avec l'État du Maine pour la location de son ancienne gare de Bar Harbor, avec option d'achat en faveur de l'État du Maine. Les représentants de l'État ont après coup décidé de procéder à l'achat de la propriété.

L'ancienne gare maritime de Bar Harbor servait aux liaisons entre Yarmouth et le Maine qui étaient assurées par Marine Atlantique et par son prédécesseur le Canadien National entre 1957 et 1997.

Immobilisations corporelles

Au cours du troisième trimestre, la Société a consacré 3,9 millions de dollars (cumul annuel à ce jour de 10,8 millions de dollars) à ses immobilisations corporelles au cours du deuxième trimestre dans le cadre de son programme de réinvestissement en continu dans ses actifs : 2,1 millions de dollars (cumul annuel à ce jour de 8,1 millions de dollars) pour des projets visant les navires et 1,8 million de dollars (cumul annuel à ce jour de 2,7 millions de dollars) pour la rénovation des installations côtières et l'acquisition de systèmes de technologie de l'information et de divers matériels.

Prévisions

Pour l'exercice 2016-2017, le financement public approuvé de la Société est de 146,2 millions de dollars. D'après les résultats des neuf premiers mois et le budget alloué pour le reste de l'exercice, la Société prévoit respecter le cadre financier approuvé. La Société n'a apporté aucune modification aux buts et objectifs énoncés dans le Sommaire du plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020.

ANALYSE DES RISQUES

Les risques financiers auxquels est exposée la Société ont déjà été communiqués dans son sommaire du plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020 et son rapport annuel de 2015-2016. Il n'y a aucun changement important à signaler concernant les risques recensés antérieurement.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Rapport financier trimestriel
31 décembre 2016

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS

La Société a reçu des crédits parlementaires de 19,0 millions de dollars du gouvernement du Canada au cours du troisième trimestre clos le 31 décembre 2016 (cumul annuel à ce jour de 47,2 millions de dollars). La méthode de comptabilisation des crédits parlementaires est expliquée à la note 2a) afférente aux états financiers intermédiaires non audités de la Société. La note 3 afférente aux états financiers intermédiaires non audités décrit l'utilisation des crédits parlementaires reçus au cours de la période.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Rapport financier trimestriel
31 décembre 2016

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, aux dates présentées dans les états financiers trimestriels et pour les périodes closes à ces dates.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président aux Finances,



Paul Griffin

Shawn Leamon, CGA

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
20 février 2017

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

État de la situation financière non audité

Au 31 décembre 2016
(en milliers de dollars)

	31 déc. 2016		31 mars 2016	
Actifs financiers				
Trésorerie (note 4)	12 767	\$	13 105	\$
Débiteurs	8 118		11 089	
Somme à recevoir du gouvernement du Canada (note 3)	-		13 000	
Stocks destinés à la revente	465		363	
Instruments financiers dérivés	2 897		848	
Actif au titre des prestations de retraite constituées	120 660		123 168	
	144 907	\$	161 573	\$
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	14 042	\$	25 687	\$
Instruments financiers dérivés	821		6 921	
Revenus reportés	1 616		3 624	
Somme à payer au gouvernement du Canada (note 3)	2 665		2 626	
Charges à payer au titre des indemnités de vacances	6 030		6 077	
Passif au titre des prestations de retraite constituées	2 315		2 241	
Passif au titre des avantages complémentaires de retraite constitués	46 322		45 001	
Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi constitués	11 515		11 748	
	85 326		103 925	
Actifs financiers nets	59 581	\$	57 648	\$
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	391 348		409 172	
Stocks destinés à la consommation	14 169		15 022	
Charges payées d'avance	2 494		2 047	
	408 011		426 241	
Excédent accumulé	467 592	\$	483 889	\$

Éventualités (note 7)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**Etat des résultats non audité**

Période close le 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

	Périodes de 3 mois closes en		Périodes de 9 mois closes en	
	2016	2015	2016	2015
Revenus				
Produits des activités de transport	20 155 \$	20 080 \$	83 588 \$	81 266 \$
Produits du supplément pour le carburant	2 093	2 050	8 811	8 467
Autres produits	1	31	36	78
	22 249	22 161	92 435	89 811
Charges				
Salaires et avantages sociaux	20 610	19 899	67 398	64 865
Droits d'affrètement	3 229	9 306	9 655	28 319
Taxes d'importation de navires d'affrètement	-	715	-	2 146
Carburant	4 033	4 672	15 560	18 102
Matériaux, fournitures et services	4 992	4 336	16 013	14 441
Réparations et entretien	2 676	3 415	9 137	9 757
Assurance, loyers et services publics	1 932	1 993	5 588	5 456
Frais de déplacement	647	546	1 684	1 642
Frais administratifs	300	365	1 415	1 679
Avantages sociaux futurs (note 5)	2 207	3 464	6 622	10 394
Gain de change	(14)	(1 280)	1	(1 287)
Pertes réalisées sur instruments financiers dérivés	454	824	2 003	3 012
Loss on disposal of tangible capital assets	-	113	-	113
Amortissement	9 750	7 287	28 611	22 316
	50 816	55 655	163 687	180 955
Déficit avant le financement public	(28 567)	(33 494)	(71 252)	(91 144)
Financement public				
Exploitation	16 006	17 653	36 364	61 302
Immobilisations	3 874	109 808	10 787	123 096
	19 880	127 461	47 151	184 398
Excédent (déficit) lié aux activités	(8 687)	93 967	(24 101)	93 254
Excédent accumulé lié aux activités au début de la période	473 790	265 510	489 204	266 223
Excédent accumulé lié aux activités à la fin de la période	465 103 \$	359 477 \$	465 103 \$	359 477 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
État des gains et pertes de réévaluation non audité

Période close le 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

	Périodes de 3 mois closes en		Périodes de 9 mois closes en	
	2016	2015	2016	2015
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de la période	41 \$	(3 919) \$	(5 315) \$	(5 177) \$
(Pertes) gains de réévaluation de la période				
(Pertes) gains non réalisés sur devises	(326) \$	864 \$	(345) \$	85 \$
(Pertes) gains non réalisés sur instruments dérivés	2 320	(1 284)	6 146	(1 435)
Montants reclassés dans l'état des résultats				
Pertes réalisées sur instruments dérivés	454	824	2 003	3 012
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période	2 448	404	7 804	1 662
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de la période	2 489 \$	(3 515) \$	2 489 \$	(3 515) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Etat de la variation des actifs financiers nets non audité

Période close le 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

	Périodes de 3 mois closes en		Périodes de 9 mois closes en	
	2016	2015	2016	2015
Excédent (déficit) lié aux activités	(8 687) \$	93 967 \$	(24 101) \$	93 254 \$
Variation due aux immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 874)	(109 808)	(10 787)	(123 096)
Amortissement des immobilisations corporelles	9 750	7 287	28 611	22 316
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	113	-	113
Diminution des immobilisations corporelles	5 876	(102 408)	17 824	(100 667)
Variation due aux autres activités non financières				
Variation nette des stocks destinés à la consommation	652	836	853	5 861
Variation nette des charges payées d'avance	507	2 075	(447)	3 684
(Augmentation) diminution des autres actifs non financiers	1 159	2 911	406	9 545
Gains (pertes) de réévaluation	2 448	404	7 804	1 662
Augmentation des actifs financiers nets	796	(5 126)	1 933	3 794
Actifs financiers nets au début de la période	58 785	41 548	57 648	32 629
Actifs financiers nets à la fin de la période	59 581 \$	36 422 \$	59 581 \$	36 423 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Etat des flux de trésorerie non audité

Période close le 31 décembre 2016
(en milliers de dollars)

	Périodes de 3 mois closes en		Périodes de 9 mois closes en	
	2016	2015	2016	2015
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds — clients	22 873 \$	22 082 \$	90 626 \$	86 135 \$
Rentrées de fonds — autres produits	1	31	36	78
Financement public — exploitation	15 096	22 407	47 018	66 056
Financement public — immobilisations	3 874	109 808	13 172	124 061
Sorties de fonds — fournisseurs	(16 401)	(18 682)	(67 301)	(81 317)
Sorties de fonds — employés	(21 898)	(21 691)	(67 419)	(64 600)
Sorties de fonds — avantages sociaux futurs	(610)	(691)	(2 953)	(1 891)
	2 935	113 264	13 179	128 522
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 874)	(109 808)	(13 172)	(124 061)
	(3 874)	(109 808)	(13 172)	(124 061)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie	(326)	1 346	(345)	2 132
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(1 265)	4 802	(338)	6 593
Trésorerie au début de la période	14 032	14 319	13 105	12 528
Trésorerie à la fin de la période	12 767 \$	19 121 \$	12 767 \$	19 121 \$
La Trésorerie comprend :				
Trésorerie affectée			8 817 \$	9 352 \$
Trésorerie non affectée			3 950	9 769
			12 767 \$	19 121 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

31 décembre 2016
(en milliers de dollars)

1. BASE DE PRÉSENTATION

Marine Atlantique S.C.C. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C. de 1986* établit la Société comme société d'État mère. Dans le but de se conformer à la *Politique maritime nationale* (1995), le mandat de la Société a été réduit à l'exploitation d'un service de traversiers.

La Société exploite un service de traversiers entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Les activités de Marine Atlantique S.C.C. ont un caractère saisonnier par nature. La plus forte période d'activité de la Société est l'été (deuxième trimestre) et la période la moins achalandée est l'hiver (quatrième trimestre), car les nombreux touristes préfèrent voyager l'été. La Société profite donc de l'hiver pour effectuer une grande partie des travaux d'entretien annuel nécessaires sur ses navires et ses terminaux portuaires.

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été établis par la direction selon la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, conformément aux Normes comptables pour le secteur public du Canada. Les états financiers intermédiaires ne présentent pas toutes les informations à fournir qui sont présentées dans les états financiers annuels audités de Marine Atlantique S.C.C. Les informations présentées ci-après s'ajoutent à celles qui sont contenues dans les états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

2. MÉTHODES COMPTABLES IMPORTANTES

Référentiel comptable

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public du Canada.

a) Financement public

La Société reçoit un financement public qui lui permet de répondre à ses besoins de trésorerie à court terme, notamment de faire face à l'excédent des charges d'exploitation sur les produits tirés des activités commerciales et d'acquiescer des immobilisations corporelles. Le financement public reçu est comptabilisé en résultats de l'exercice au cours duquel il a été autorisé et toutes les exigences définies ont été satisfaites par la Société. Tout écart entre les montants reçus et les montants requis constitue une somme à recevoir du gouvernement du Canada (ou à payer à ce dernier). La Société vend parfois des actifs et doit alors verser le produit net de la vente des actifs au Trésor. Le cas échéant, le produit net réalisé est porté en diminution des besoins de financement de l'exploitation pour l'exercice au cours duquel la vente a eu lieu.

b) Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs, les crédateurs et charges à payer, et la somme à recevoir du (à payer au) gouvernement du Canada sont évalués au coût.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

31 décembre 2016
(en milliers de dollars)

Les instruments financiers dérivés sont initialement évalués à la juste valeur à la date de passation des contrats sous-jacents, puis réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier dérivé soit décomptabilisé. À ce moment-là, le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation associé à l'élément décomptabilisé fait l'objet d'une écriture de contrepassation et est reclassé dans l'état des résultats. Les instruments dérivés sont décomptabilisés à la date d'expiration des contrats sous-jacents. Les coûts de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

c) Indemnités d'assurance à recevoir

Les débiteurs comprennent des indemnités recouvrables sur assurances qui sont comptabilisées au moment où la Société a l'assurance raisonnable que l'assureur approuvera la réclamation et versera les indemnités.

d) Stocks

Les stocks, qui se composent principalement d'articles destinés à la consommation à bord des navires, sont évalués au coût historique ou au coût de remplacement, selon le moindre de ces deux montants.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui englobent les navires, les installations et le matériel, sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les principales pièces de rechange incluses dans les stocks de pièces de rechange des navires sont comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles. À cette fin, les principales pièces de rechange sont celles qu'on prévoit utiliser pendant plus d'un exercice pour une immobilisation corporelle donnée.

Le coût des travaux en cours comprend les matériaux, la main-d'œuvre directe et les frais indirects. Les montants compris dans les travaux en cours sont virés à la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles au moment où l'actif est prêt à être utilisé, puis ils sont ensuite amortis.

L'amortissement est calculé à des taux suffisants pour permettre la radiation du coût des immobilisations corporelles, déduction faite de leur valeur résiduelle, sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire. Le coût des projets à bord d'un navire, déduction faite de leur valeur résiduelle, est amorti sur la plus courte des durées suivantes : la durée de vie utile de l'actif ou la durée de vie utile du navire. Les améliorations locatives sont amorties sur la plus courte des durées suivantes : la durée du contrat de location ou la durée de vie utile de l'actif.

Les durées de vie utiles estimatives et les méthodes d'amortissement sont passées en revue à la fin de chaque exercice. Les taux appliqués aux principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

Navires (y compris les projets de navire)	5 % à 10 %
Installations côtières	2,5 % à 5 %
Matériel	10 % à 25 %
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou durée de vie utile de l'actif

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

31 décembre 2016
(en milliers de dollars)

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services, la valeur de l'immobilisation est ramenée à sa valeur résiduelle, le cas échéant. Il ne peut y avoir de reprise sur réduction de valeur.

f) Avantages sociaux futurs

La Société comptabilise ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux et les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes, au fur et à mesure que les prestations sont constituées.

Avantages de retraite

i) Actif (passif) au titre des prestations de retraite constituées

La Société offre, par l'entremise d'un fiduciaire, un régime de retraite agréé à prestations déterminées qui couvre la quasi-totalité de ses salariés, un régime de retraite supplémentaire non capitalisé à l'intention des cadres supérieurs embauchés avant le 1^{er} mars 2001, et un régime d'avantages de retraite supplémentaire non capitalisé, adopté en 2006 à l'intention des titulaires de certains postes désignés, qui établit des prestations pour les services rendus depuis 2004. L'admissibilité à ce dernier régime a été élargie en vue de constituer des prestations pour les services rendus depuis 2009, au bénéfice de tous les participants au régime de retraite agréé à prestations déterminées qui sont visés par le maximum des prestations payables en vertu du régime agréé. En règle générale, toutes les prestations sont fondées sur les années de service et la rémunération moyenne la plus élevée ou la rémunération au départ à la retraite des employés.

Le coût des avantages de retraite est déterminé de façon actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations prévues au prorata des services et des meilleures estimations faites par la direction du taux de rendement prévu des placements des régimes, des taux prévus de croissance de la rémunération, des taux d'inflation prévus et de l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des régimes de retraite est fondé sur le rendement prévu des actifs du régime de retraite agréé et une estimation des coûts d'emprunt pour les autres régimes.

Le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime est fonction du rendement estimatif, selon les conditions du marché applicables à la date d'évaluation, de chaque grande catégorie d'actifs et de la composition cible d'actifs précisée dans la politique de placement établie pour le régime. Le rendement prévu des actifs est déterminé par référence à la valeur liée au marché qui est appliquée aux actifs du régime aux fins de l'établissement des états financiers. La valeur liée au marché des actifs du régime est établie en appliquant une méthode qui prévoit l'amortissement des gains et pertes relatifs au rendement prévu sur cinq ans. Les gains et pertes actuariels résultent de l'écart entre le taux de rendement réel et le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime et des variations de la valeur des obligations au titre du régime de retraite par suite de modifications d'hypothèses actuarielles ou d'écarts entre les résultats réels et les prévisions établies en fonction des hypothèses.

Les gains et pertes actuariels au titre du régime de retraite agréé et du régime d'avantages de retraite supplémentaire adopté en 2006 sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants. Les gains et pertes actuariels au titre de l'ancien régime de retraite supplémentaire sont amortis sur l'espérance de vie moyenne estimative des participants.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, pour un montant net après compensation des gains ou pertes actuariels non amortis concernant les services rendus par les salariés au cours de l'exercice précédent, sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle la modification a été apportée.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants au régime de retraite agréé et au régime d'avantages de retraite supplémentaire adopté en 2006 est de 10,7 ans (10,9 ans en 2015). L'espérance de vie moyenne estimative des participants à l'ancien régime de retraite supplémentaire est de 16,4 ans (17,1 ans en 2015).

ii) Régimes de soins de santé et de soins dentaires

La Société fournit une assurance-vie et une assurance pour soins de santé et soins dentaires à ses employés actifs ou à la retraite. Les salariés syndiqués, les salariés non syndiqués et les cadres sont admis à bénéficier d'une couverture d'assurance-vie de base et d'assurance-vie facultative à compter du premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 60 jours d'emploi continu. Les salariés syndiqués sont admis à bénéficier de prestations dans le cadre d'une assurance complémentaire couvrant les soins médicaux et dentaires à partir du premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 1 040 heures de travail effectuées et les salariés non syndiqués et les cadres y sont admissibles à compter du premier jour du mois qui suit la date à laquelle ils ont été embauchés.

Le coût des avantages complémentaires de retraite est déterminé de façon actuarielle à l'aide des meilleures estimations faites par la direction du taux de participation future au régime de soins de santé et de soins dentaires des retraités, du coût moyen des soins de santé par personne assurée, des taux tendanciels du coût des soins de santé et de l'utilisation de ces soins, du taux de croissance de la rémunération et des taux de mortalité.

Les ajustements qui découlent des gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés concernés.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants aux régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 11,8 ans (11,9 ans en 2015). Les ajustements apportés en raison de modifications des régimes, pour un montant net après compensation des gains ou pertes actuariels non amortis concernant les services rendus par les salariés au cours de l'exercice précédent, sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle la modification a été apportée.

iii) Services de transport par traversier gratuits pour les salariés et les retraités

Les salariés et les retraités de Marine Atlantique S.C.C. bénéficient d'avantages relatifs au transport à bord des navires de la Société. Les salariés syndiqués, les salariés non syndiqués et les cadres ont droit de bénéficier de ces privilèges après avoir accumulé quatre mois d'emploi continu et 694 heures de travail normales ou après deux années de service, à la première de ces éventualités. Aucun passif n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière à ce titre, car le montant de cet avantage est négligeable.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

31 décembre 2016
(en milliers de dollars)

Avantages postérieurs à l'emploi

i) Passif au titre des indemnités pour accidents de travail

Pour certains membres de son personnel en activité ou anciens salariés, la Société est un employeur auto-assuré qui est responsable du passif au titre des indemnités pour accidents de travail. Le coût de ce passif est déterminé de façon actuarielle au moyen de la valeur actualisée nette du passif lié aux accidents de travail des salariés actuels et des anciens salariés lorsque des indemnités sont accordées par la Workplace Health, Safety and Compensation Commission de Terre-Neuve-et-Labrador, la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick ou la Workers' Compensation Commission de l'Île-du-Prince-Édouard, ou lorsque des modifications législatives sont apportées et qu'on peut raisonnablement estimer les coûts futurs prévus. La direction comptabilise les variations de la valeur actualisée nette du passif en se fondant sur les estimations actuarielles des coûts futurs mises à jour en fonction des données réelles et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles.

Les ajustements qui découlent des gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne prévue de versement des indemnités qui est de 10 ans (10 ans en 2015).

ii) Autres avantages

Les autres avantages postérieurs à l'emploi sont constitués des prestations de remplacement du revenu servies aux salariés en congé d'invalidité à court terme et des prestations du régime collectif qui continuent d'être versées aux salariés en congé d'invalidité à long terme. Le coût de ces autres avantages postérieurs à l'emploi est établi par évaluation actuarielle à partir de la valeur actualisée nette du passif associé aux prestations d'invalidité à court et à long terme versées actuellement aux salariés, compte tenu des taux d'inflation, des taux d'intérêt, des taux de mortalité et des taux tendanciels du coût des soins de santé. La direction comptabilise les variations de la valeur actualisée nette du passif en se fondant sur les estimations actuarielles des coûts futurs mises à jour en fonction des données réelles et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles.

Les salariés syndiqués sont admis à recevoir des prestations d'invalidité à court terme le premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 60 jours d'emploi continu. Ces prestations ne sont pas offertes aux salariés non syndiqués ni aux cadres, car ils bénéficient d'un régime distinct d'assurance-maladie. Le régime d'invalidité à court terme des salariés syndiqués fournit des prestations pour compenser la perte de revenus d'emploi en cas d'invalidité à la suite d'une maladie ou d'un accident non lié au travail. Les prestations peuvent commencer à être versées après la fin du délai de carence prévu et leur versement se poursuit jusqu'à la fin de l'invalidité du salarié ou la fin de la période d'indemnisation, selon la première de ces éventualités. Afin de pouvoir bénéficier de prestations d'invalidité à court terme, les salariés doivent avoir travaillé pendant toute la période ouvrant droit aux prestations et satisfaire à la définition d'invalidité. Le montant des prestations hebdomadaires est calculé en fonction de la convention collective. Un salarié qui reçoit des prestations d'invalidité à court terme continue de bénéficier de l'assurance complémentaire couvrant les soins médicaux pendant une période de six mois, de l'assurance pour les soins dentaires pendant une période de trois mois, et de la

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

couverture d'assurance-vie de base pendant une période de six mois. Le salarié peut, par la suite, demander une exonération de primes d'assurance-vie afin de préserver sa couverture. Les privilèges de transport du salarié sont maintenus pendant la période d'invalidité. Aucune indemnité de décès ou de mutilation par accident ne peut être versée aux salariés qui ne sont pas actifs sur leur lieu de travail.

Les cadres et les salariés non syndiqués peuvent recevoir des prestations d'invalidité à long terme à compter du premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 60 jours d'emploi continu. Ce régime n'est pas offert aux employés syndiqués. Le régime d'invalidité à long terme des cadres et des salariés non syndiqués prévoit le versement régulier de prestations pour remplacer les revenus d'emploi perdus en raison d'une invalidité de longue durée due à une maladie ou à un accident non lié au travail. Le versement des prestations débute après une période de carence de 26 semaines et se poursuit jusqu'à ce que le salarié cesse d'être invalide, au sens de la politique en vigueur, ou atteigne 65 ans, selon la première de ces éventualités. Le montant des prestations hebdomadaires versées à un cadre ou à un salarié non syndiqué n'est pas le même. Un salarié qui reçoit des prestations d'invalidité à long terme continue de bénéficier de l'assurance complémentaire couvrant les soins médicaux et dentaires, et des privilèges de transport accordés, pendant toute la durée de son invalidité pour autant qu'il continue de satisfaire à la définition d'invalidité et n'a pas atteint 65 ans. Sa couverture d'assurance-vie de base est valide pendant une période de six mois. Le salarié peut, par la suite, demander une exonération de primes d'assurance-vie afin de préserver sa couverture. Aucune indemnité de décès ou de mutilation par accident ne peut être versée aux salariés qui ne sont pas actifs sur leur lieu de travail.

Un régime de congés de maladie est également offert aux cadres et aux salariés non syndiqués qui ont été embauchés après le 1^{er} septembre 2001, qui leur permet d'accumuler des congés de maladie pendant leur service. Les employés embauchés avant le 1^{er} septembre 2001 sont admis à accumuler des congés de maladie en fonction du nombre d'années de service. Dans le cadre de ce régime, les congés de maladie peuvent être accumulés, mais ne constituent pas des avantages acquis. Aucun passif n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière à ce titre, car le montant est négligeable.

g) Constatation des revenus

La Société comptabilise les revenus lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la livraison des biens a été effectuée, que le prix à payer par l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits des activités de transport et du supplément pour le carburant sont comptabilisés lorsque les services de traversier sont rendus. Les clients de la Société doivent payer à l'avance, au moment où ils font leur réservation. Les sommes reçues sont d'abord comptabilisées comme des revenus reportés, puis constatées en tant que revenus lorsque les services de traversier sont rendus. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

h) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice. Des charges d'exploitation sont donc comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services rendus.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

31 décembre 2016
(en milliers de dollars)

Les charges comprennent également des provisions qui reflètent la variation de la valeur des actifs et des passifs, y compris des provisions pour créances douteuses et pour obsolescence des stocks. Les charges englobent aussi l'amortissement des immobilisations corporelles, la consommation des stocks et les charges payées d'avance.

i) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont des décaissements effectués avant l'achèvement des travaux, la livraison des biens ou la prestation des services, ou des paiements versés à l'avance aux termes de contrats de location. Elles comprennent également les coûts liés à l'importation de navires affrétés qui sont amortis dans le poste taxes d'importation de navires d'affrètement à l'état des résultats sur la durée des contrats de location connexes.

j) Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les engagements et les éventualités libellés en devises sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Un gain ou une perte de change qui se produit avant le règlement est comptabilisé dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice où a lieu le règlement, le montant cumulé des gains et pertes de réévaluation fait l'objet d'une écriture de contrepassation dans l'état des gains et pertes de réévaluation et un gain ou une perte de change déterminé en fonction du cours du change à la date de comptabilisation initiale de l'élément est comptabilisé dans l'état des résultats.

k) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent donner lieu à des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est comptabilisé et une charge est constatée. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant en cause, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur le montant des actifs, des passifs et sur l'information sur les actifs et les passifs éventuels présentés à la date de clôture et les montants des revenus et des charges présentés au cours de l'exercice. Les estimations comptables importantes de la Société portent notamment sur ce qui suit : l'actif au titre des prestations de retraite constituées, le passif au titre de prestations de retraite constituées, les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et les litiges. Les estimations sont établies à partir des meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers et elles sont révisées annuellement afin de refléter les nouvelles informations obtenues. Les résultats réels pourraient différer des estimations établies.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

31 décembre 2016
(en milliers de dollars)

3. SOMME (À PAYER AU) À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU CANADA

La Société est financée par le gouvernement du Canada en fonction principalement de ses besoins de trésorerie. En outre, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'excédent cumulé au cours d'un exercice peuvent être financés par le gouvernement du Canada au cours d'exercices différents. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets de la Société pour un exercice donné diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou des principes comptables généralement reconnus

	31 décembre 2016	31 mars 2016
	(9 mois)	(12 mois)
Somme à payer au gouvernement du Canada au début de la période	<u>2 626 \$</u>	<u>2 766 \$</u>
Crédits parlementaires reçus au cours de la période	47 190	337 859
Comptabilisés au cours de la période		
Exploitation	(36 364)	(114 637)
Immobilisations corporelles	<u>(10 787)</u>	<u>(236 362)</u>
(Déficit) excédent – financement public	39	(13 140)
(Somme à recevoir du) gouvernement du Canada à la fin de la période	<u>-</u>	<u>(13 000)</u>
Somme à payer au gouvernement du Canada à la fin de la période	<u>2 665 \$</u>	<u>2 626 \$</u>

4. TRÉSORERIE

La trésorerie comprend une trésorerie affectée qui se compose de liquidités libellées en euros, y compris les intérêts courus, qui sont détenues dans un compte de garantie bloqué. Le montant total du solde libellé en euros se chiffre à 6 223 € (6 223 € au 31 mars 2016), ce qui correspond à 8 817 \$ CA au 31 décembre 2016 (9 194 \$ au 31 mars 2016).

5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2016, la charge nette au titre des avantages sociaux futurs s'est élevée à 6 622 \$ (10 394 \$ au 31 décembre 2015). Cette charge comprend les coûts au titre du régime de retraite agréé à prestations déterminées, du régime d'assurance-vie et de soins de santé et de soins dentaires pour les retraités et des indemnités pour accidents du travail.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

31 décembre 2016
(en milliers de dollars)

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon les mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux parties non apparentées. Au cours du trimestre, la Société a engagé des charges de 325 \$ (368 \$ en 2015) avec d'autres sociétés d'État, ministères et organismes publics fédéraux. En outre, le gouvernement du Canada finance la Société, comme cela est précisé dans les notes complémentaires 2 a) et 3. Transports Canada a autorisé la Société à utiliser gratuitement les terres publiques sur lesquelles sont sis ses terminaux portuaires. Aucun montant n'a donc été comptabilisé à ce titre, car la juste valeur de ce service qui est rendu gratuitement ne peut pas faire l'objet d'une estimation fiable.

7. ÉVENTUALITÉS

Les éventualités au titre des litiges ont été augmentées depuis la fin de l'exercice le plus récent en raison de nouveaux litiges pour lesquels un paiement est probable.

DIVULGATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET D'ACCUEIL

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre une série de mesures visant à renforcer la gestion du secteur public en rehaussant la transparence et la surveillance des ressources publiques au sein du gouvernement fédéral.

En tant que société d'État fédérale et dans l'esprit de ces mesures visant à promouvoir l'ouverture, la transparence et la responsabilisation, Marine Atlantique publie trimestriellement les frais de déplacement et d'accueil de son Conseil d'administration et de son équipe de direction.

Tous les frais comprennent les taxes.

Conseil d'administration - Dépenses de déplacement

Pour :	<i>Careen, Nick</i> - Membre du Conseil d'administration; Membre - Comité de la sécurité, de gouvernance et de responsabilité; Membre - Comité de vérification et de gestion des risques					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
6 au 8 décembre 2016	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et aux réunions des comités	St. John's, T.-N.-L.	\$ 154.50	\$ 610.47	\$ 227.50	\$ 992.47

Pour :	<i>Cook, Stan</i> - Membre du conseil d'administration; Membre - Comité de vérification et de gestion des risques					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
<i>Aucune réclamation de dépenses pour cette période</i>						

Pour :	<i>Doody, James G.</i> - Membre du conseil d'administration; Président - Comité de vérification et de gestion des risques					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
<i>Aucune réclamation de dépenses pour cette période</i>						

Pour :	<i>Duggan, Sharon</i> - Présidente suppléante du Conseil d'administration; Présidente du conseil, membre, Comité de la sécurité, de gouvernance et de responsabilité de la société, membre; Membre - Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite; Membre - Comité de vérification et de gestion des risques					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
6 et 7 octobre 2016	Assister à la réunion du Conseil d'administration	Halifax, N.-É.	\$ 1,107.84	\$ 151.32	\$ 56.70	\$ 1,315.86
14 et 15 novembre 2016	Assister à la réunion du Conseil d'administration	Halifax, N.-É.	\$ 462.04	\$ 151.32	\$ 96.40	\$ 709.76

Pour :	<i>Henley, John J.</i> - Membre du Conseil d'administration; Membre - Comité de la sécurité, de gouvernance et de responsabilité de la société					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
<i>Aucune réclamation de dépenses pour cette période</i>						

Pour :		<i>Moffatt, Garfield</i> - Membre du Conseil d'administration; Président- Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite				
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
7 octobre 2016	Assister à la réunion du Conseil d'administration	Halifax, N.-É.	\$ 200.00	\$ -	\$ 34.30	\$ 234.30
12 octobre 2016	Assister à la réunion du Ministre fédéral des Services publics et Approvisionnement	St. John's, T.-N.-L.	\$ 936.99	\$ -	\$ 51.10	\$ 988.09
1er au 3 novembre	Assister à la réunion du Conseil d'administration et à l'assemblée publique annuelle	St. John's, T.-N.-L.	\$ 718.61	\$ 406.98	\$ 220.50	\$ 1,346.09
15 novembre 2016	Assister à la réunion du Conseil d'administration	Halifax, N.-É.	\$ 125.00	\$ -	\$ -	\$ 125.00
6 au 8 décembre 2016	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et aux réunions des comités	St. John's, T.-N.-L.	\$ 465.69	\$ 610.47	\$ 220.50	\$ 1,296.66

Pour :		<i>Pelley, Walter</i> - Membre du Conseil d'administration; Membre - Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite; Membre - Comité de vérification et de gestion des risques				
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
6 et 7 octobre 2016	Assister à la réunion du Conseil d'administration	Halifax, N.-É.	\$ 381.00	\$ 151.32	\$ 96.60	\$ 628.92
1er au 4 novembre 2016	Assister à la réunion du Conseil d'administration et à l'assemblée publique annuelle	St. John's, T.-N.-L.	\$ 1,086.34	\$ 610.47	\$ 288.60	\$ 1,985.41
14 et 15 novembre 2016	Assister à la réunion du Conseil d'administration	Halifax, N.-É.	\$ 381.00	\$ 151.32	\$ 96.60	\$ 628.92
5 au 8 décembre 2016	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et aux réunions des comités	St. John's, T.-N.-L.	\$ 1,026.34	\$ 610.47	\$ 316.60	\$ 1,953.41

Pour :		<i>Rudderham, Dwight</i> - Membre du Conseil d'administration; Membre - Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite				
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
1er au 3 novembre 2016	Assister à la réunion du Conseil d'administration et à l'assemblée publique annuelle	St. John's, T.-N.-L.	\$ 1,040.89	\$ 406.98	\$ 175.50	\$ 1,623.37
15 novembre 2016	Assister à la réunion du Conseil d'administration	Halifax, N.-É.	\$ 1,001.47	\$ -	\$ -	\$ 1,001.47
6 au 9 décembre 2016	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et aux réunions des comités	St. John's, T.-N.-L.	\$ 1,068.53	\$ 406.98	\$ 147.50	\$ 1,623.01

Conseil d'administration - Dépenses d'accueil

Date	Description de l'événement	Montant
6 octobre 2016	Repas de travail pour la réunion du comité du Conseil comprenant les membres de la direction supérieure	77.37
2 et 3 novembre 2016	Repas de travail pour la séance de planification stratégique de deux jours du Conseil d'administration comprenant les membres de la direction supérieure	1,708.45
6 décembre 2016	Repas de travail pour la réunion du comité du Conseil comprenant les membres de la direction supérieure	298.84
7 décembre 2016	Repas de travail pour la réunion du comité du Conseil comprenant les membres de la direction supérieure	198.59
9 décembre 2016	Repas de travail pour la réunion du comité du Conseil comprenant les membres de la direction supérieure	372.69
	Total	\$ 2,655.94

Exécutif - Dépenses de déplacement

Président et chef de la direction

Le président et chef de la direction assume la responsabilité de la supervision générale du fonctionnement de la société et de tous les emplacements et installations. Il est membre du Conseil d'administration et assume la responsabilité de lui fournir des mises à jour et des rapports.

Pour :	<i>Griffin, Paul</i> - Président et chef de la direction; membre d'office du conseil d'administration; membre d'office du Comité de la sécurité, de gouvernance et de responsabilité de la société; et membre d'office du Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
12 au 19 octobre	Assister à la 2017 Interferry Conference	Manille, Philippines	\$ 1,712.88	\$ 1,806.73	\$ 373.28	\$ 3,892.89
13 au 18 novembre	Assister aux réunions de la direction et du comité du Conseil d'administration	North Sydney, N.-É. Halifax, N.-É.	\$ 1,822.54	\$ 644.00	\$ 275.00	\$ 2,741.54

Dirigeant principal de l'information

Le dirigeant principal de l'information est responsable de la Division des technologies de l'information et de la gestion de l'information (TI/GI) au sein de l'entreprise. Le titulaire à ce poste assume la responsabilité des budgets des TI, de la gestion de l'infrastructure des TI et des documents dans tous les emplacements de la société ainsi que de membres du personnel à Port-aux-Basques, à North Sydney et à St. John's. Le titulaire à ce poste est également chargé de fournir des rapports et des mises à jour au Conseil d'administration.

Pour : <i>Tibbo, Colin</i> - Dirigeant principal de l'information						
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
17 au 20 octobre	Assister à une conférence et à des réunions d'affaires	Toronto, Ont.	\$ 1,249.78	\$ 461.68	\$ 98.00	\$ 1,809.46
14 au 18 novembre	Assister à des réunions d'affaires et de la direction	North Sydney, N.-É.	\$ 1,256.10	\$ 464.52	\$ 178.00	\$ 1,898.62

Vice-président, Stratégie d'entreprise et Ressources humaines

Le vice-président, Stratégie d'entreprise et Ressources humaines, assume la responsabilité des ressources humaines ainsi que de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie et des politiques de l'entreprise, de la gestion des risques et de la relation quotidienne avec l'actionnaire de la société. Le titulaire à ce poste assume la responsabilité de membres du personnel à North Sydney, à Port-aux-Basques et à St. John's. Le titulaire à ce poste est également chargé de fournir des rapports et des mises à jour au Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite, au Comité de la sécurité, de gouvernance et de responsabilité de la société et au Conseil d'administration.

Pour : <i>Frew, David</i> - Vice-président - Stratégie d'entreprise et Ressources humaines						
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
12 au 19 octobre	Assister à la Interferry Conference 2017	Manille, Philippines	\$ 1,871.07	\$ 1,848.79	\$ 373.28	\$ 4,093.14

Vice-président de l'expérience client

Le vice-président Expérience du client assume la responsabilité de toutes les activités qui contribuent à répondre aux besoins des clients de Marine Atlantique, y compris les réservations et la billetterie, l'accueil, le marketing et les relations avec la clientèle, la communication d'entreprise, la génération de revenus, la tarification et l'horaire de traversées. Depuis le mois d'août 2016, le titulaire à ce poste assume également la responsabilité du service de la Santé, sécurité et environnement, et ce, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur. Le titulaire à ce poste assume la responsabilité de membres du personnel à tous les emplacements. Le titulaire à ce poste est également chargé de fournir des rapports et des mises à jour au Conseil d'administration.

Pour :		<i>Barnes, Don</i> - Vice-président de l'expérience client				
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
1 au 8 octobre	Assister à des conférences et à des réunions d'affaires	Weybridge, R.-U. Londres, R.-U.	\$ 1,469.18	\$ 2,155.06	\$ 1,273.72	\$ 4,897.96
15 au 21 octobre	Assister à des réunions d'affaires et d'équipe de division	Port aux Basques, T.-N.-L. North Sydney, N.-É.	\$ 1,120.20	\$ 646.44	\$ 342.00	\$ 2,108.64
30 octobre au 1 novembre	Assister à des réunions d'affaires et d'équipe de division	Sydney, N.-É.	\$ 1,226.72	\$ 242.16	\$ 150.00	\$ 1,618.88
8 au 14 novembre	Participer à des réunions d'affaires	Calgary, Alb. Toronto, Ont.	\$ 2,025.12	\$ 879.46	\$ 414.00	\$ 3,318.58
11 au 17 décembre	Assister à des réunions d'affaires et d'équipe de division	North Sydney, N.-É.	\$ 1,537.16	\$ 739.02	\$ 390.00	\$ 2,666.18

Avocate de la société/secrétaire générale

L'avocate de la société assume la responsabilité de fournir des conseils juridiques et de l'orientation à la haute direction de Marine Atlantique et agit de secrétaire de la société et du Conseil d'administration. La titulaire à ce poste assume la responsabilité de l'ensemble des affaires juridiques, du programme d'assurance des entreprises, de l'administration des contrats et fait partie intégrante des relations de travail. La titulaire assume également la responsabilité de fournir des rapports et des mises à jour au Comité de vérification et de gestion du risque, au Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite, au Comité de la sécurité, de la gouvernance et de la responsabilité de la société et au Conseil d'administration.

Pour :		<i>Penney, Jacqueline</i> - Avocate de la société/secrétaire générale				
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
26 au 28 octobre	Assister à des réunions d'affaires	Toronto, Ont.	\$ 998.84	\$ 508.12	\$ 130.00	\$ 1,636.96
1er au 4 décembre	Assister à des réunions d'affaires	Toronto, Ont.	\$ 1,025.09	\$ 415.84	\$ 248.00	\$ 1,688.93

Vice-président des opérations

Le vice-président des Opérations assume la responsabilité de l'efficacité globale de la Division des opérations ainsi que celle de la planification, des opérations, de la capitalisation et de l'entretien de la flotte, des terminaux et d'autres actifs connexes. Le titulaire à ce poste assume la responsabilité de membres du personnel à Port aux Basques, à North Sydney, à Argentia et dans la flotte de navires. Le titulaire à ce poste est également chargé de fournir des rapports et des mises à jour au Conseil d'administration.

Pour :						
<i>Hupman, Murray</i> - Vice-président des opérations						
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
2 au 5 octobre	Assister à des réunions de planification des mesures d'urgence et d'affaires	Port aux Basques, T.-N.-L.	\$ -	\$ 150.00	\$ 140.00	\$ 290.00
14 au 19 octobre	Assister à des réunions de planification des mesures d'urgence et d'équipe de division	Port aux Basques, T.-N.-L.	\$ -	\$ 300.00	\$ 286.00	\$ 586.00
23 et 24 octobre	Assister à la Emergency Planning Meetings Safety Conference	Dartmouth, N.-É.	\$ 139.74	\$ 157.18	\$ 78.00	\$ 374.92
26 et 27 octobre	Assister à des réunions d'affaires	Halifax, N.-É.	\$ 587.09	\$ 163.05	\$ 108.00	\$ 858.14
31 octobre au 5 novembre	Assister à la réunion du Conseil d'administration et aux réunions de la direction	St. John's, T.-N.-L.	\$ 344.16	\$ 797.30	\$ 284.00	\$ 1,425.46
8 et 9 novembre	Assister à la Safety Conference	Halifax, N.-É.	\$ 585.71	\$ 157.38	\$ 38.00	\$ 781.09
16 et 17, 18 et 30 novembre	Assister à la formation de la direction et des réunions d'affaires	Sydney, N.-É.	\$ 29.92	\$ -	\$ -	\$ 29.92
24 au 26 novembre	Assister à des réunions avec les équipes de division	Port aux Basques, T.-N.-L.	\$ -	\$ 50.00	\$ 48.00	\$ 98.00
3 au 9 décembre	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et aux réunions des comités	St. John's, T.-N.-L.	\$ 1,054.32	\$ 865.13	\$ 394.00	\$ 2,313.45
13 décembre	Assister à des réunions d'affaires	Halifax, N.-É.	\$ 977.74	\$ -	\$ 70.00	\$ 1,047.74

Vice-président des Finances

Le vice-président des Finances assume la responsabilité de la comptabilité générale, de la gestion des achats et des matériaux et supervise les activités de trésorerie, de comptabilité, de budget, d'impôt et de vérification ainsi que l'achat de matériel, de fournitures et de services. Le titulaire à ce poste assume la responsabilité de membres du personnel à Port aux Basques, à North Sydney et à St. John's. Il est également chargé de fournir des rapports et des mises à jour au Comité de vérification et de gestion des risques, au Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite et au Conseil d'administration.

Pour :		<i>Leamon, Shawn</i> - Vice-président des Finances				
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
6 et 7 octobre	Assister à la réunion du comité du Conseil d'administration	Halifax, N.-É.	\$ 1,186.14	\$ 151.32	\$ 78.00	\$ 1,415.46
26 au 28 octobre	Assister à des réunions d'affaires	Toronto, Ont.	\$ 1,282.34	\$ 508.12	\$ 118.00	\$ 1,908.46
1er au 4 novembre	Assister à l'assemblée publique annuelle et aux réunions du Conseil d'administration	St. John's, T.-N.-L.	\$ 453.94	\$ 610.47	\$ 212.00	\$ 1,276.41
13 au 15 novembre	Assister à des réunions avec les équipes de division	North Sydney, N.-É.	\$ 16.50	\$ -	\$ 60.00	\$ 76.50
14 et 15 novembre	Assister à la réunion du comité du Conseil d'administration	Halifax, N.-É.	\$ 484.59	\$ 151.32	\$ 52.00	\$ 687.91
1er au 8 décembre	Assister à des réunions d'affaires et à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et du comité	Toronto, Ont. St. John's, T.-N.-L.	\$ 1,724.33	\$ 1,277.05	\$ 444.00	\$ 3,445.38
12 au 14 décembre	Assister à des réunions d'affaires	Halifax, N.-É.	\$ 808.93	\$ 285.00	\$ 116.00	\$ 1,209.93

Exécutif - Dépenses d'accueil

Date	Description	Montant
	<i>Rien à signaler pour cette période</i>	-
	Total	\$ -